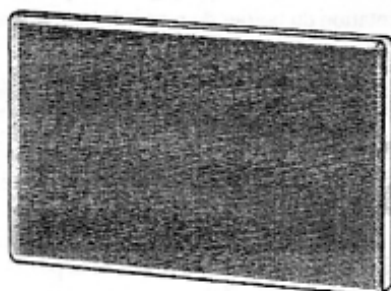


GUIDE DE MONTAGE et D'UTILISATION

A conserver par l'utilisateur de l'installation . Lire attentivement avant toute opération



FRAGRANCE

0326809

Pour programmeur PROGECO

Référence : FRAGRANCE H

230 V ~ IP 24. IK 08.

MONTAGE DU PANNEAU RAYONNANT

1. Précaution d'emploi

1.1 La précision de la régulation rend le rayonnant sensible aux entrées d'air parasites, influence dalles froides, etc... Il est important de déterminer avec soin son emplacement. L'appareil est de classe II. Il est protégé contre les projections d'eau. Il doit être installé conformément à la NFC 15100 et peut être installé dans le volume 2 ou 3 (Schéma 1).

1.2 Il doit être placé de manière à ce que l'interrupteur et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne utilisant la baignoire ou la douche.

1.3 Le rayonnant ne doit pas être juste en dessous d'une prise de courant placée à poste fixe.

1.4 L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

1.5 Dans les locaux humides, l'alimentation électrique de l'appareil doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

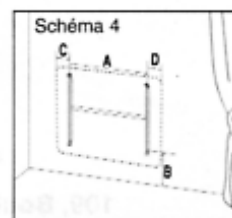
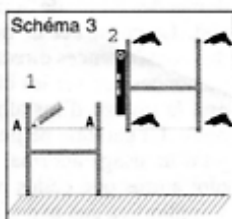
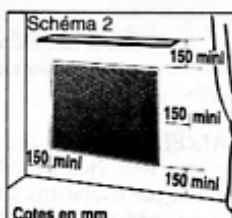


2. Fixation

2.1 Les distances minimales entre le rayonnant et les éléments qui l'entourent doivent être respectées pour son bon fonctionnement (Schéma 2).

2.2 Le rayonnant se fixe au mur à l'aide d'une platine murale livrée dans l'emballage. Pour fixer cette platine au mur, procéder de la manière suivante :

- Oter la platine de fixation de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes supérieures.
- Positionner la platine verticalement contre le mur en reposant sur le sol achevé la partie inférieure des montants (Schéma 3 (1)).
- Tracer, percer et cheviller les trous situés sous les clips d'accrochage supérieurs.
- Coulisser la platine vers le haut jusqu'à amener les trous inférieurs de la platine sur les trous réalisés au mur (Schéma 3 (2)).
- Tracer, percer et cheviller les 2 trous supérieurs, puis visser.
- Bloquer toutes les vis, après vous être assuré que la platine de fixation est correctement positionnée.



C et D indiquent la position de l'appareil par rapport à la platine de fixation.

| P (W) | 750 | 1000 | 1500 | 2000 |
|--------|-----|------|------|------|
| A (mm) | 178 | 248 | 405 | 535 |
| B (mm) | 270 | 270 | 270 | 270 |
| C (mm) | 118 | 143 | 118 | 193 |
| D (mm) | 204 | 209 | 277 | 272 |

2.3 Les distances A, C et D (Schéma 4) varient selon la puissance du rayonnant. (voir tableau ci-dessus).

3. Raccordement électrique

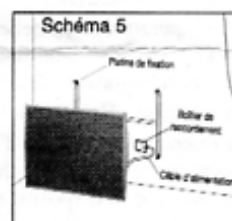
3.1 Alimentation : 230 V~ monophasé

3.2 Raccordement

Le rayonnant est équipé d'un cordon d'alimentation A05VVF 3 conducteurs.

Respecter le raccordement suivant :

Phase = Marron
Neutre = Bleu
Fil pilote = Noir



Le cordon d'alimentation est raccordé au boîtier de raccordement mural (Schéma 5). Si le fil pilote n'est pas utilisé, il doit être raccordé à une borne libre de potentiel dans le boîtier de raccordement mural.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

4. Utilisation de la cassette de programmation PROGECO.

La cassette PROGECO, spécialement conçue pour ce convecteur, est un programmeur qui permet de piloter jusqu'à 20 appareils par l'intermédiaire d'un fil pilote.

Elle comporte 6 programmes pré-enregistrés alternant périodes de Confort et périodes d'Eco., et un programme Hors-gel permanent (pour plus de renseignements, consulter votre revendeur).

5. Utilisation d'une programmation centralisée

Ne peut fonctionner qu'avec un système à Fil pilote.

6. Tableau de communications entre commutateur mode local et dispositif de programmation.

| Position du commutateur rotatif | Prog | Arrêt (Veille) | Confort | Eco -3,5°C | H.-Gel |
|--|---------|----------------|---------|------------|--------|
| Ordres transmis par le dispositif de programmation | | | | | |
| Arrêt | Arrêt | Arrêt | Arrêt | Arrêt | Arrêt |
| Confort | Confort | Arrêt | Confort | Eco -3,5 | H.-Gel |
| Eco -3,5°C | Eco | Arrêt | Confort | Eco -3,5 | H.-Gel |
| H.-Gel | H.-Gel | Arrêt | H.-Gel | H.-Gel | H.-Gel |

MISE EN ROUTE

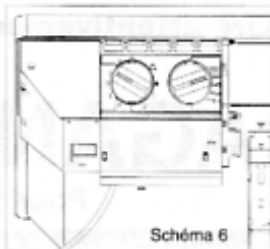
1. Description (Schémas 6 et 7)

1.1 Une molette de thermostat graduée de Hors-Gel à 9, située sur le boîtier de commande, à droite de l'appareil avec voyant de chauffe

1.2 Une molette de commutateur indiquant les différents modes de fonctionnement.

Prog - Arrêt (veille) - Confort - Eco et H.-GEL

1.3 Un réceptacle avec son cache pour la cassette de programmation.



2. Utilisation du commutateur de mode local (Schéma 7)

Celui-ci n'a pas d'influence sur les autres appareils. Il n'a d'effet que sur l'appareil concerné (installation programmée par fil pilote).

2.1 Position « PROG »

- Si l'appareil n'est pas relié à un dispositif de programmation : la température sera celle réglée par la molette du thermostat.

Si l'appareil est relié à un dispositif de programmation : la température sera fonction de celle réglée sur la molette de thermostat et des signaux transmis par le dispositif de programmation.

2.2 Position « ARRET »

Mise en veille de la fonction chauffage.

2.3 Position « CONFORT »

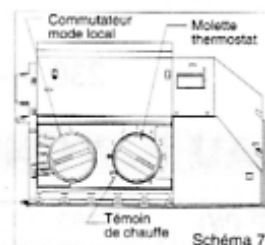
La température sera celle réglée par la molette du thermostat exception faite pour les signaux Arrêt et Hors-Gel transmis par le dispositif de programmation.

2.4 Position « ECO »

La température sera celle réglée par la molette du thermostat moins 3,5°C environ, exception faite pour les signaux Arrêt et Hors-Gel transmis par le dispositif de programmation

2.5 Position « Hors-Gel » *

La température restera d'environ 7°C quel que soit le réglage sélectionné sur la molette du thermostat, exception faite pour le signal Arrêt transmis par le dispositif de programmation.



3. Mise en place de la cassette de programmation PROGECO.

Pour cela, utiliser la notice d'installation de la cassette PROGECO.

4. Etalonnage

Pour avoir un réglage parfait:

- Utiliser un thermomètre en le plaçant au centre de la pièce à 1.20 m du sol (portes et fenêtres fermées).
- Placer le commutateur de mode local en position Confort.
- Mettre la molette de thermostat en position maximum.
- Dès que la température ambiante souhaitée est atteinte par le thermomètre (exemple 20°C), ramener lentement la molette de thermostat jusqu'à l'extinction du témoin de chauffe.

Une fois réglé, le thermostat maintient automatiquement cette température dans la pièce en enclenchant et en coupant successivement l'alimentation de l'appareil.

Pour assurer un fonctionnement régulier de l'ensemble des appareils de chauffage dans une même pièce, vérifier que le réglage des thermostats des différents appareils soit identique.

5. Arrêt

- Appareil seul. Pour arrêter le fonctionnement sans toucher au réglage du thermostat, positionner le commutateur sur Arrêt.

DÉPOSE DE L'APPAREIL

RAPPEL : Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé. Si l'installation de chauffage est programmée par fil pilote, lors d'une intervention sur ce matériel, couper l'alimentation de ou des appareils concernés ainsi que du ou des fils pilotes.

1. Dépose de l'appareil

- Avant d'ôter l'appareil de sa platine, mettre le commutateur en position Arrêt et, si fil pilote externe, couper son alimentation.
- Déverrouiller la platine de fixation à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes supérieures.
- Soulever l'appareil verticalement afin qu'il se dégage de sa platine.
- Débrancher le câble d'alimentation du boîtier de raccordement mural.

CONSEILS PRATIQUES

1. Fonctionnement économique

- Couper l'alimentation de vos appareils (commutateur sur Arrêt) lorsque vous aérez longuement vos pièces.
- Lors d'une absence prolongée dans une pièce (chambre d'amis) ou dans tout votre logement (vacances) mettre vos appareils sur la position Hors-gel (mode local ou programmation forcée).

2. Sécurité de fonctionnement

- En cas de recouvrement, il y a risque de surchauffe et de détérioration des matériaux posés sur l'appareil. L'avertissement "NE PAS COUVRIR" rappelle ce risque.
- Ne pas masquer l'appareil par un meuble ou un rideau, vous en perturberiez le fonctionnement.
- Nettoyer et dépeussier la façade et la grille d'entrée d'air.
- En l'absence de la cassette de programmation, veiller à ce que le cache réceptacle soit toujours en place.

Marque NF règlement particulier R 89

Organisme certificateur : AFNOR

Tour Europe 92049 PARIS La Défense cedex 07

BON DE GARANTIE

La garantie AIRELEC est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses.

AIRELEC garantit ses appareils de chauffage électrique fixes 2 ans contre tout vice de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être demandés à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence ou défaut d'entretien.

Date et Cachet :


AIRELEC

109, Boulevard Ney - 75018 PARIS
Tél. : 01.53.06.28.60 - Fax : 01.42.28.77.74